

Débat public autour du projet Calais port 2015

Tous embarqués dans le même bateau

Avec plus de quatre cents personnes, la première réunion du débat public autour du projet portuaire a été un vrai succès. Même si certaines interrogations existent, Port 2015 fait l'objet d'un grand consensus

L'avenir du port de Calais ne laisse personne indifférent. C'est le premier enseignement du débat public organisé vendredi soir dans le grand salon de l'hôtel de ville, qui recevait pour l'occasion plus de quatre cents personnes. Un vrai succès. Second enseignement de la soirée : le projet dégage un large consensus en sa faveur. Enfin, le débat public a permis d'entendre les remarques des uns et des autres (liaison port-ville, environnement, concession du port, SeaFrance, ...). La première des huit réunions a tenu toutes ses promesses.

« C'est un projet essentiel pour Calais et le Calais. Notre taux de chômage est de 15,1 %, contre 12,4 au niveau régional. C'est une grosse différence. L'enjeu de Calais port 2015 est de consolider une activité qui concerne près de 7 000 emplois. Nous avons la perspective de créer 3 600 emplois jusqu'en 2030 dont la moitié uniquement pour le Calais », explique Natacha Bouchart, maire de Calais.

Après plusieurs remarques, Jeannine Marquaille,



Une vue de ce que pourrait être le projet d'excellence territoriale de l'agglomération Cap Calais.

vice-présidente du conseil régional en charge des transports, lançait par exemple que « la concession du port dépend de beaucoup de choses » et que d'un point de vue environnemental, « tous les dégâts seront traités ». Ce débat était aussi l'occasion pour les élus calaisiens de s'exprimer. Le communiste Jean-Claude Vanzavel se disait « inquiet car on

nous a bousculés pour la création d'une société portuaire et qu'on ne voit rien venir. Il faut qu'on y voie clair ». Charles François, conseiller régional PS rappelait l'intérêt d'amener au port « une voie ferrée avec des grandes possibilités de liaisons ».

Derrière, le président de Cap Calais Philippe Blet appuyait l'intérêt du « nœud ferroviaire dans une grande zone de logistique qui relie tunnel, port et autoroute ».

Un projet qui selon lui va « dans le sens du développement durable, aussi bien d'un point de vue environnemental, social ou économique ». Le mot de la fin pouvait revenir au président de la CCI de Calais Jean-Marc Puissesseau, rebaptisé « père du projet »... « nous sommes sur la bonne voie. Il y aura un port unique Calais-Boulogne, qui se développera harmonieusement ».

E.D.

Calendrier des réunions

□ Mardi 29 septembre : réunion thématique sur les aspects techniques, économiques et sociaux du projet à la salle du complexe municipal de Marck.

□ Lundi 5 octobre : réunion d'expression sur l'ensemble des facettes du projet à la salle des fêtes de Frethun.

□ Lundi 12 octobre : réunion sur les aspects environnementaux du projet, au port de Dunkerque, pavillon des maquettes.

□ Mercredi 22 octobre ou vendredi 23 octobre : réunion d'expression à Boulogne-sur-Mer, à Nausicaa, salle océan Atlantique.

□ Jeudi 5 novembre : réunion sur la gouvernance et le financement, à Coquelles, à Eurotunnel dans la salle polyvalente.

□ Mardi 10 novembre : réunion d'expression salle du Minck à Calais.

□ Mardi 16 novembre : réunion de clôture, conclusions provisoires du débat à l'hôtel de ville de Calais dans le grand salon.

Quelques réactions...

□ Lucien Radenne, de Marck : « La Région souhaite développer le cabotage maritime. Il y a à Calais SeaFrance et j'aimerais connaître la position du conseil régional sur la compagnie ? Et ce futur port, serait-il sous concession de la chambre de commerce et d'industrie de Calais ? »

□ Denis Buhagiar, Vets du littoral : « Nous nous félicitons de voir que les citoyens peuvent s'exprimer dans un débat public. Le projet prévoit que la logistique puisse traiter 100 millions de tonnes de marchandises à l'horizon 2015. Actuellement, nous en sommes à 40 millions. Ce chiffre m'interpelle, comment cela peut-il être géré ? Ce projet montre qu'on va gagner 130 hectares sur la mer. Ce qu'on va faire à la nature vaut-il le coup ? »

□ Philippe Vasseur, conseiller général : « Calais a trop souffert d'une spécialisation de nos bassins d'emplois en mono activité. On ne peut pas prendre le risque de garder les atouts au port. Il y a aussi la plaisance. Je soutiens le projet et je pense qu'il faut le faire coïncider avec d'autres éléments structurants »

□ Jacky Boitard, plaisancier : « Je suis ravi car je n'avais jamais entendu parler autant de plaisance. Je soutiens le projet Calais port 2015. La double entrée nous permettra de décaler le chenal et une meilleure circulation des bateaux de plaisance. L'extension de la plaisance sera un atout majeur du développement de la ville et une source non négligeable de revenus économiques. Et Calais est un lieu d'escale pour les Anglais certes mais aussi de Belges, d'Allemands ou de Hollandais »

□ José Huleux, pêcheur : « Que vont devenir les sédiments de dragage ? Si on les rejette sur les lieux de pêche on transformera la pêche, les poissons ne seront plus à la même place. Qui va financer le chantier des effluents de Tioxide, sachant que cette société a une trésorerie fragile. Et où seront-ils rejetés ? Là encore, cette pollution pourrait être néfaste pour la pêche. Enfin, les pêcheurs seront-ils démenagés du bassin ouest ? Il s'agit pour nous d'une zone de repli en cas de mauvais temps et il est par contre très difficile d'aller au bassin Carnot »

□ Une architecte anglaise : « ce projet est très motivant pour la ville de Calais. Une chose : il ne faut pas séparer le développement du port du reste de la ville. Les deux choses doivent aller ensemble. Le problème est que les touristes britanniques utilisent Calais comme un passage. Il faut que ça devienne une ville-étape ».

Echange entre Didier Capelle et Daniel Percheron L'avenir de la société SeaFrance s'invite dans le débat public

Impossible de ne pas évoquer le projet Calais port 2015 sans parler de la situation de la société SeaFrance. Vendredi soir, Didier Capelle, responsable du syndicat maritime Nord, a été l'un des premiers à prendre la parole. Il souhaitait interpeller le président de la Région Daniel Percheron et lui remettre une pétition de mille signatures.

La Région prête à s'engager financièrement

« Faire Calais port 2015, c'est bien. Mais pourquoi éviter la concurrence avec la création d'une passerelle avec un autre port de la côte ? Je veux aussi évoquer l'angoisse des salariés de SeaFrance où 543 postes sont menacés. On veut investir 400 millions d'euros dans le port, pourquoi pas mais y aura-t-il encore une compagnie française en 2015 ? La Région ne fait rien pour nous alors qu'elle pourrait, comme en Bretagne ou en Normandie, financer des navires. Sans que cela ne coûte un euro aux contribuables » note Didier Capelle.

Daniel Percheron a d'abord voulu rappeler le contexte du projet : « Calais port 2015 a



Didier Capelle, responsable du syndicat maritime Nord, a remis une pétition au président de la Région Daniel Percheron.

une ambition mondiale. Ensemble, nous allons essayer de surmonter la malédiction portuaire qui fait que la France n'a pas su développer de grands ports. La création de richesses est à notre portée. On créera des emplois ».

Puis, le président a rappelé la position du conseil régional sur le dossier SeaFrance. Tout d'abord en demandant que l'actionnaire principal de la société, la SNCF, soit « à la hauteur et au rendez-vous social ». Toujours au sujet de la SNCF, Daniel Percheron souhaite

« qu'elle continue ce métier d'opérateur transmanche. La SNCF a les moyens de s'adapter en redéfinissant l'avenir de SeaFrance ». Enfin, il a souligné que « si on fait appel à nous, une fois l'emploi préservé et après accord des salariés sous forme de référendum, on s'engagera financièrement pour permettre à SeaFrance de continuer ». Le président estime que la société transmanche peut avoir « une responsabilité sur les deux antennes du Port Calais-Boulogne ».

E.D.

RUBRIQUE ECHOS ET CHUCHOTEMENTS

Les relations Calais-Boulogne

« La Région nous dit qu'il n'y a qu'un seul port Calais-Boulogne. »
Lance Pierre-Frédéric Teniere-Buchot, président de la commission particulière du débat public pour Calais port 2015 : *« Mais quand on va sur place, les avis sont différents, ce n'est pas ce qu'on nous dit... »* Bien vu président.